



VOEUX 2022

Cher(e)s collègues,

Nous entrons à nouveau dans cette année, sous le signe d'une pandémie active. Mais durant deux ans, l'ECF et son ACF, en lien avec les autres Écoles de l'AMP, a su être prudente : c'est-à-dire audacieuse et inventive, afin que persiste le désir d'étudier et de transmettre la psychanalyse.

Je saisis d'ailleurs ici l'occasion de remercier le Conseil sortant, son Directoire et ses commissions. Et l'expression qui me vient, c'est qu'ils n'ont pas chômé ! Remercier aussi son Président, Laurent Dupont, avec lequel une transmission sans pareille s'est effectuée non-stop durant ces deux années. Cette façon de faire tient à un principe auquel l'École est attachée, celui de la permutation. Dans un même mouvement, il permet la transmission d'une continuité des institutions et de l'orientation lacanienne dont nous ont doté Jacques Lacan et Jacques-Alain Miller, et la réinvention des modalités d'étude et de transmission de la psychanalyse, qu'il a fallu penser en 2020-2021 et pour demain !

Le Conseil vient de tenir sa première réunion et a élu son Directoire qu'il m'honore de présider. Anaëlle Lebovits-Quenehen en sera la vice-présidente déléguée à l'ACF, Angèle Terrier la trésorière et Alice Delarue la secrétaire.

Comme vous le savez, l'ECF a été sur la brèche jusqu'aux derniers jours de 2021 et l'est encore, faisant l'expérience concrète du nouage analytique entre intension et extension. Le désir de l'analyste et la vitalité analysante de chacun des membres sont particulièrement requis en France et dans le monde, où les Écoles célèbrent ces jours-ci l'annonce de la création de l'AMP par Jacques-Alain Miller, il y a trente ans, le 3 janvier 1992^[1].

En novembre dernier, l'ECF adressait, ainsi, des documents aux sénateurs au sujet de la proposition de loi « interdisant les pratiques visant à modifier l'orientation sexuelle ou l'identité de genre d'une personne », dans les suites d'un passionnant débat entre ses membres lors de son Assemblée générale. À nouveau, la pratique analytique était menacée par cette loi, heureusement amendée, mais encore grosse de menaces. Dans ce contexte où l'enfance ne protège plus l'enfant, où les règles démocratiques sont battues en brèche par l'idéologie, l'ECF prolongera son action.

Début décembre, l'ECF décidait aussi que le moment était venu d'examiner le fonctionnement de la passe. Déjà, son collège est convoqué une première fois en ce début janvier, et son blog bat son plein. C'est une séquence d'un intense travail qui s'ouvre sur un double pari : que tout soit fait à l'ECF pour que la passe puisse fonctionner, et qu'elle reste une avant-garde qui se fasse responsable de l'École et de l'avancée de l'enseignement de Lacan.

Ce nouage trouvera un prolongement lors de Question d'École le 22 janvier prochain. Puis, très vite, s'ouvriront les Grandes assises virtuelles internationales de l'AMP, qui témoignent déjà dans leur préparation de « l'aspiration contemporaine à la féminité » et de la partie qu'y joue la psychanalyse lacanienne.

Que nous réservent les prochaines élections présidentielles ? Gageons que ce sera l'occasion, une fois de plus, de préserver

le « collectif » démocratique – où l'inconscient et l'interprétation ont pleinement leur utilité sociale – des passions mauvaises qui le guettent.

Au nom du Conseil de l'ECF, de son Directoire, je souhaite à chacun de vous, à chaque responsable des commissions qui sont la vie de l'École et qui sont déjà sur le pont, une bonne année 2022, riche de surprises et d'aventures propices au désir. Je voudrais terminer ces vœux par un propos de Lacan que j'affectionne pour la puissance qu'il reconnaît au désir : « Servitude et grandeur où s'anéantirait le vivant, si le désir ne préservait sa part dans les interférences et les battements que font converger sur lui les cycles du langage, quand la confusion des langues s'en mêle et que les ordres se contrarient dans les déchirements de l'œuvre universelle. »

Éric Zuliani, Président de l'ECF

1. <https://www.youtube.com/watch?v=U60UZTe9Pzkss>
-